

Mesures, lignes directrices et recommandations

Patrimoine culturel en toute sécurité

Conscients de notre responsabilité envers notre pays, nous suivons les lignes directrices de la Direction générale de la santé, de l'Autorité pour les conditions du travail, du ministère de la Culture, des municipalités, ainsi que les règles du gouvernement en matière de gestion des crises.

Dans un esprit de responsabilité civique, nous voulons une distanciation physique de sécurité et une approche sociale, intégrée dans le Plan de santé pour la prévention des risques qui vise à lutter contre la propagation du COVID-19. Un Groupe interne de suivi de la reprise (GIAR) a été créé à cet effet.

Accès aux locaux et règles d'hygiène et de santé :

1. En cas de symptômes associés au COVID-19 ou de contact avec une personne infectée, contactez la ligne SNS24 (808 24 24 24) et visitez nos monuments à une autre occasion.
2. Le port du masque est obligatoire au Centre d'interprétation.
3. Désinfection obligatoire des mains à l'entrée.
4. Lorsque vous éternuez ou toussiez, couvrez-vous le nez ou la bouche avec un mouchoir ou l'avant-bras.
5. Nous recommandons la réservation préalable de la visite.
6. Une seule personne par groupe doit se présenter à l'accueil.
7. L'accès de groupes au Centre d'interprétation ne peut se faire qu'avec un maximum de 5 personnes faisant partie de la même famille.
8. Seuls 2 groupes sont autorisés à entrer, un seul à la fois.
9. Le Centre est fermé pendant la pause déjeuner pour désinfection (de 13h00 à 14h00).

Visites :

1. Évitez tout contact direct avec les employés.
2. Il est interdit d'avoir plus de 5 personnes (+ guide-interprète) en même temps, dans chaque salle du Centre d'interprétation.
3. L'hygiène des mains est obligatoire dans les pièces impliquant une interaction avec des équipements technologiques.
4. Il est obligatoire de respecter les règles de distanciation sociale lors des visites guidées.

Utilisation d'autres espaces :

1. L'espace cafétéria est fermé au public.
2. L'accès aux toilettes ne doit être fait que par une seule personne à la fois.